

Le Trait d'Union Mensois

JOURNAL D'INFORMATION DE
LA COMMUNE DE MENS

2001 - 2018

ème

2018

N° 200 JANVIER 2018

Ce numéro du TUM de Janvier 2018 est le 200ème. Dix-sept ans sans interruption lorsque Jean Jacques Rameau en avril 2001 a pris cette heureuse initiative.

Trois municipalités successives ont édité ce mensuel d'information municipale. C'est une belle performance qui mérite d'être saluée avec quelque fierté. Deux articles à l'intérieur de ce numéro retracent la vie de la publication.

Si ce journal a pu durer et atteindre aujourd'hui un tirage mensuel d'environ 1200 exemplaires, on a même tiré à 1500 exemplaires au moment de la transhumance, c'est grâce à sa conception, sa qualité, sa diversité et son ouverture.

Sa conception: en faire un journal d'informations municipales qui traite des intérêts connus des habitants, qui ne soit pas un fourre-tout mal organisé et qui s'ouvre à leurs initiatives et à l'information qu'ils veulent en donner.

Sa qualité avec un format facile à consulter d'articles simples et pratiques et souvent illustrés sans publicité. Elle est due pour beaucoup aux rédacteurs, souvent un seul conseiller municipal dans chaque municipalité, assurant un travail matériel et rédactionnel considérable.

Sa diversité avec la volonté de "coller" aux événements témoins de la riche vie associative de Mens. Si le journal est municipal, la municipalité n'en fait pas un organe exclusif. Une preuve en est donnée par la page mensuelle laissée à la liste qui n'a pas remporté les élections.

Et ce 200ème numéro arrive et complète, après deux autres réalisations de la municipalité, la modernisation et le développement de ses moyens d'information.

La refonte complète du site Internet avec plus de rubriques plus faciles à consulter comme celle qui présente les documents d'urbanisme et une présentation de Mens qui met l'accent sur le patrimoine bâti et naturel avec une illustration abondante aujourd'hui nécessaire si on veut intéresser les visiteurs et les curieux. (voir TUM N°199)

La mise en service d'un logiciel qui permet de recevoir sur son téléphone portable une large partie des informations municipales : l'application « Panneapocket ». (voir article page 5)

Cet ensemble de moyens d'information, toujours perfectible, permettra de mieux satisfaire le besoin d'information toujours plus grand pour assurer les conditions d'un meilleur "vivre ensemble". Savoir ce qui se passe pour se sentir concerné.

Bernard COQUET

DANS CE NUMERO :

| | |
|----------------------------|-----------|
| L'éditorial | P 2 |
| Informations municipales | P 3 à 10 |
| La vie du village | P 11 à 13 |
| La vie des associations | P 14 |
| Mens Ensemble communiqué | P 15 |
| Les brèves et l'état civil | P 16 |

LES ARTICLES POUR LE TUM DE FEVRIER DOIVENT NOUS PARVENIR AVANT LE MARDI 23 JANVIER 2018

Photo de couverture :

Photo : Bernard CHEVALIER

Mens sous la neige vue route de St Genis

Directeur de la publication :

Bernard Coquet

Responsable de la rédaction :

Bernard Chevalier

Comité de rédaction : Bernard

Coquet, Bernard Chevalier

Marcel Calvat, Anne Marie Barbe,

Gérard Dangles,

Véronique Menvielle.

Mairie de Mens

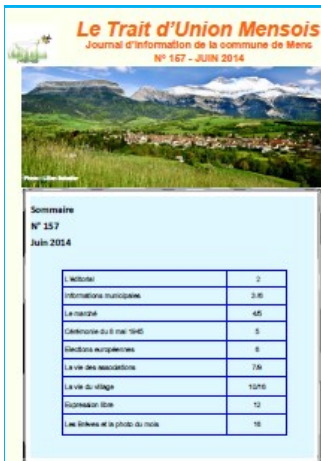
Téléphone : 04 76 34 61 21

Télécopie : 04 76 34 65 64

Email : com@mairie-de-mens.fr

Site internet de la mairie :

<http://www.mairie-de-mens.fr>



Et voilà la deux-centième édition du

TRAIT d'UNION MENSOIS

En 1997, je pris ma retraite et Mens devint notre deuxième résidence. Nos occupations de bricolage et de jardinage ne nous suffisant pas, nous décidâmes de participer à la vie du village. Et en 2000 je m'inscrivis sur les listes électorales pour participer aux élections communales sur la liste de Maurice Joubert au premier

tour, puis sur la liste de Philippe Gazin au second tour. Nous fûmes élus, et durant 7 ans, de 2001 à 2008 ce fut une belle aventure.

Nommé second adjoint, je choisis d'être délégué à la culture (on m'appela même Ministre de la Culture !) Je travaillais surtout avec Bernard Chevalier et notre regretée et dévouée Andrée Michallet.

Après quelques jours de mise en route de notre programme, j'ai proposé au Conseil Municipal, la rédaction et la parution mensuelle d'un journal de liaison avec les Mensois. Cette proposition a été acceptée à l'unanimité.

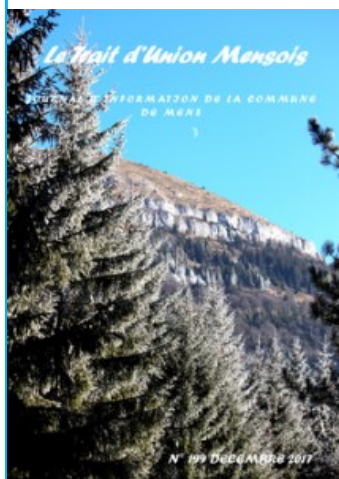
Il fallut alors trouver un nom pour ce journal. Sur ma proposition, le Conseil municipal accepta «**Le trait d'union mensois**». Ce nom ou son abréviation «**Le TUM**», persiste toujours.

A l'époque, nous le rédigeons, Bernard Chevalier et moi-même, aidés par Françoise Baup, Valérie Pavan et Mireille Rameau, ces trois femmes atténuant fréquemment notre virulence masculine, en adoucissant certains termes. Ce fut une fort sympathique collaboration. Il fallut trouver un imprimeur, ce qui fut fait : d'abord à La Mure, puis à Echirolles. Chaque fin de mois, nous allions récupérer le journal, souvent en retard d'impression. Les premiers journaux étaient peu étoffés, mais petit à petit, les articles affluèrent et le TUM y gagna en intérêt. et devint un vrai journal apprécié des Mensois.

Depuis ces premières années, beaucoup de progrès ont encore enrichi le journal : papier de qualité, couleurs attrayantes et photographies splendides. Grâce à l'heureuse initiative de Gérard Dangles, il est même imprimé à la mairie.

Bravo ! Malgré tout, je ne regrette rien. En particulier de l'époque des « tâtonnements » qui a permis d'arriver à un résultat apprécié de tous, nous souhaitons, Bernard Chevalier et moi-même, que «**Le TUM**» dure encore et encore.

Jean Jacques RAMEAU



Un anniversaire qui fait date pour le Trait D'Union Mensois

2001 2018 : le Trait d'Union Mensois fête sa 200ème édition et sa 17ème année d'existence au service de nos concitoyens Mensois et Mensois

Son acte de naissance a été porté sur les fonds baptismaux par Jean Jacques Rameau qui récemment élu a souhaité que la population mensoise bénéficie d'un outil d'information utile,

complet, transparent pour que chaque foyer ait connaissance de l'action conduite par le conseil municipal.

Jean Jacques Rameau suggéra le nom de ce journal, à savoir « le Trait d'Union Mensois » pour symboliser la dimension du vivre ensemble sur la commune.

Il s'est naturellement entouré d'une équipe de rédaction : Bernard Chevalier pour la conception informatique, Valérie Pavan, Françoise Baup et Mireille Rameau pour la relecture.

Jean Jacques Rameau très impliqué dans cette mission de communication s'est chargé de la ligne éditoriale et des sujets à traiter.

Ce journal a évolué au fil du temps et s'est enrichi d'articles de fonds et de photographies. Les Mensois et

les Mensois se le sont appropriés jusqu'à le désigner par le « TUM ».

En 2008, la nouvelle municipalité sous la houlette du nouveau maire Annette Pellegrin et plus particulièrement par son responsable de la communication Gérard Dangles, a souhaité reprendre le flambeau en préservant la dénomination du journal et en gardant sa parution mensuelle tel que l'avais conçu la précédente municipalité.

Gérard Dangles en internalisant au sein de la mairie, la confection du journal dans toutes ses phases, conception, impression, pliage, agrafage et en faisant l'acquisition des matériels nécessaires, une nouvelle étape était franchie.

Depuis trois ans, Gérard Dangles m'a confié la responsabilité de la réalisation de cette revue municipale, et j'ai eu à cœur, grâce aux progrès des nouvelles technologies de poursuivre dans la même dynamique de faire évoluer sans cesse l'information qui vous donnée.

Cette longévité, cet esprit d'équipe, ce souci de travailler avec le monde associatif sont pour vous le gage d'une communication la plus objective possible.

Merci à Jean Jacques Rameau, à Gérard Dangles, au comité de rédaction, aux employés communaux pour leur aide précieuse lors de l'impression, merci aux lectrices et aux lecteurs qui constituent pour nous un magnifique encouragement à poursuivre dans cette voie

Longue vie au TUM.



Le maire et le conseil municipal vous convient à la traditionnelle
cérémonie des vœux de la nouvelle année le vendredi 5 janvier 2018
à partir de 18 h à l'espace culturel
place de la mairie Mens

DEMANDE DE SUBVENTION 2018

Pour votre demande de subvention auprès de la mairie
veuillez vous adresser au secrétariat de la mairie ou par
courriel : com@mairie-de-mens.fr et fournir les pièces ci
-dessous nécessaires pour votre dossier avant le
31/01/2018 :

Pièces à fournir

- Courrier de demande de subvention
- Liste actualisée des membres du bureau
- Récépissé de la dernière déclaration à la préfecture
- Compte Rendu d'activité présenté à la dernière assemblée générale
- Budget prévisionnel pour l'année 2018
- Bilan et compte de résultat du dernier exercice
- Projet(s) pour l'année 2018 justifiant votre demande de subvention
- Montant de la subvention souhaité
- Nombre total d'adhérents
- Liste des adhérents résidents sur la commune de Mens
- N° de SIRET OBLIGATOIRE en joignant un RIB chaque année (demande du trésor public)



TOUT DOSSIER INCOMPLET NE SERA PAS PRIS EN CHARGE

Marcel CALVAT

LA MUNICIPALITÉ POURSUIT LA MODERNISATION DE SA COMMUNICATION

Depuis trois années la municipalité porte son effort entre autres, à l'information et à la communication des actions entreprises par le conseil municipal en toute transparence et pluralisme, avec la volonté permanente d'offrir à tous, les moyens de prendre connaissance de tout ce qui passe ou de tout ce qui fait dans notre commune.

En 2015 changement des photocopieurs afin de créer un journal plus lisible, plus complet et plus esthétique.

L'année 2016 a vu le remplacement du panneau lumineux où l'ancien panneau voyait ses leds s'éteindre les unes après les autres sans possibilité de pouvoir les remplacer. Sa gestion devient beaucoup plus facile et il permet de diffuser et d'offrir une gamme variée de messages, plus longs et donc plus complets.

En cette année 2017 nous avons entrepris la refonte complète du site internet de la mairie avec plus de rubriques, une navigation moderne afin de faciliter la recherche de l'internaute, un logiciel de réservation de salles permettant à tous de visualiser les salles déjà occupées, des diaporamas ou des vidéos, bref un site convivial à la portée de tous.

L'année 2018 voit arriver un nouveau logiciel qui permettra à chaque personne possédant un smartphone ou une tablette de prendre connaissance des informations diffusées par la municipalité à l'instar de ce qui est diffusé sur le panneau lumineux, mais aussi un moyen supplémentaire d'avertir et prévenir la population, en cas d'une alerte suite à un problème grave.

Pour ce faire vous pouvez d'ores et déjà télécharger sur votre smartphone l'application « panneaupocket » via google play ou App store, l'installer et prendre connaissance des différents messages diffusés par la mairie en choisissant la ville en l'occurrence Mens pour ce qui nous concerne, avec une connexion internet 3G ou 4G ou WIFI et ce quel que soit le lieu où vous vous situez.

Ce service est mis à votre disposition gratuitement. Bonne navigation

Bernard CHEVALIER



PANNEAUPOCKET
« MA COMMUNE DANS MA POCHE »

Pour toujours mieux vous informer et vous alerter, votre mairie a le plaisir de vous offrir l'application PanneauPocket.

La solution mobile qui rapproche la commune de ses habitants.

Les événements locaux et l'actualité de votre commune seront toujours dans votre poche, où que vous soyez, quand vous le souhaitez.



Pour des habitants informés, prévenus, alertés !



PANNEAUPOCKET
« MA COMMUNE DANS MA POCHE »

PanneauPocket est très simple d'utilisation Testez vous-même !

Pour télécharger gratuitement l'application sur votre téléphone, recherchez **PanneauPocket** sur App Store ou Google Play ou flashez les QRcodes



Merci de ne pas jeter sur la voie publique

NOUVELLE PROCEDURE DE VOS DEMARCHES ADMINISTRATIVES

Dans le cadre de la dématérialisation du traitement des dossiers d'immatriculation des véhicules et des dossiers de permis de conduire, depuis le 16 octobre, les guichets de la Préfecture de l'Isère n'accueillent plus de public.

Carte d'identité, passeport, immatriculation d'un véhicule, permis de conduire, accueil des étrangers, associations, détention armes etc ... Vous pouvez consulter [le document](#) qui vous aidera à effectuer vos démarches ou vous connecter via Internet en cliquant sur le lien ci contre : <https://www.demarches.interieur.gouv.fr/>



Première étape pour tous les documents

- Je vérifie que l'adresse comporte le sigle gouv.fr
- Je vais sur le site de l'ANTS
- Je crée un compte ou je me connecte avec mes identifiants FranceConnect

Et si je n'ai pas Internet ou si je n'y arrive pas :

Vous pouvez vous rendre à la Maison de Services au Public à Monestier de Clermont (Bureau de Poste)
142 Grand Rue

Horaires : mardi jeudi et vendredi : 08h30 - 12h00 et 13h30 - 16h00 mercredi : 09h00 - 12h00 et 13h30 - 16h00
samedi : 08h30 - 12h00

A noter : le Département réfléchit avec la Préfecture dans le cadre du schéma d'accessibilité aux services publics à la mise en place d'un dispositif équivalent pour le Trièves à Mens

Permis de conduire

Je rassemble mes pièces justificatives scannées ou photographiées et j'obtiens ma photo numérisée auprès des cabines ou photographes agréés.

Je peux faire une demande d'inscription au permis ou une demande de titre en ligne.

En cas de vol, je le déclare auprès de la police ou de la gendarmerie
En cas de perte, je la déclare en ligne :
Dans les 2 cas, j'achète un timbre fiscal en ligne.

Je fais ma demande en ligne seul ou en lien avec mon école de conduite
<https://permisdeconduire.ants.gouv.fr>

Mon compte usager me permet de suivre l'état d'avancement de ma demande.

Je reçois mon permis à mon domicile.



Certificat d'immatriculation

Je peux faire une demande en ligne pour un/une :

- Duplicata
- Changement d'adresse
- Changement de titulaire
- Cession de véhicule **
- Autre motif **

Je fais ma demande en ligne
<https://immatriculation.ants.gouv.fr>

En fonction de la demande, je m'authentifie grâce à France Connect ou au code joint lors de la réception du titre et je renseigne les informations nécessaires, notamment le numéro d'immatriculation.

J'imprime le certificat provisoire et le récépissé de dépôt de ma demande pour être autorisé à circuler.
Dans le cas d'une cession, je récupère les documents nécessaires à la vente et un code de cession à remettre à l'acquéreur .

Je reçois mon certificat d'immatriculation à mon domicile.



DES NOUVELLES DU TÉLÉTHON



En avant première du téléthon.

Le samedi 2 décembre dernier, la chorale le torrent des notes de Vif a lancé le début du téléthon au Temple de Mens.

Ce petit récital entre amis a réuni un public conquis, ravi de ce moment fort et plein d'émotions. Une trentaine de chanteurs d'exception étaient réunis sous la direction de Sophie Tschiember autour de Jean-Louis Gueugnon et de la pianiste Gayle Light.

Ce concert est né de la volonté d'Annick Ohl, qui souhaitait participer depuis longtemps au Téléthon et a travaillé avec ardeur et énergie pour mettre en œuvre cette belle soirée caritative.

Celle-ci s'est terminée sous la halle où une délicieuse soupe chaude et revigorante, préparée par Eric Marcou et le Comité des fêtes de Mens a été servie.

Un immense merci à tous les participants de cette soirée qui a permis de récolter 321 € pour l'AFM téléthon.



Le 30 novembre dernier avec son traditionnel Loto le Club BEL AGE a donné le "coup d'envoi" aux animations prévues sur la Commune de Mens pour soutenir le Téléthon.

70 personnes y ont participé. Que l'on gagne ou que l'on perde, l'essentiel c'est de participer car c'est pour une bonne cause.

Comme l'an dernier le Club Bel Age reversera la totalité des bénéfices et même un peu plus au Téléthon, soit la somme de 650 €

LA LIGNE DU DON
3637
SERVICE GRATUIT + PRIX APPEL

AFMTELETHON
INNOVER POUR GUERIR



**8 ET 9
DECEMBRE
2017**

REPORT
DE DATE

Participez au

Concours de dictée

organisé par le service culture de la
municipalité de MENS

Inscrivez-vous vite auprès des médiathèques du réseau et de la mairie de Mens, en retournant votre bulletin de participation avant le vendredi 5 janvier 2018.

**Cette année, la dictée est rédigée par
Martine JOUBERT,
co-lauréate de l'édition précédente**

**Vendredi 5 janvier 2018
de 16 h à 18 h
à l'espace culturel de Mens
Place de la Mairie
38710 MENS**

REPORT
DE DATE

Bulletins de participation à retirer en mairie de Mens et bibliothèques.

LA LIGNE DU DON
3637
SERVICE GRATUIT + PRIX APPEL

Tous les bénéfices seront reversés au téléthon.



IPNS

OFFRES D'EMPLOI

Animateur socioéducatif polyvalent / Animatrice socioéducatrice polyvalente

Description du poste

Assurer l'animation et la régulation de la vie au sein de la Maison Familiale de Vacances sous la responsabilité de la coordinatrice.

Missions :

- Accueil, information et prise en charge des publics accueillis,
- Animer et organiser des activités adaptées, assurer la réalisation, le suivi et le bilan de ces activités et des séjours,
- Garantir le respect du règlement intérieur,
- Exercer un rôle de vigilance et d'alerte sur les problèmes rencontrés,
- Conduite du véhicule de liaison et accompagnement des personnes sur les activités extérieures

Capacité à élaborer et préparer des repas, maintien en état de propreté de la maison et des abords.

Compétences du poste

- Goût du contact et du travail en équipe
- Capacité d'adaptation
- Ecoute et disponibilité
- En collaboration avec la coordinatrice, être en capacité d'organiser et réaliser des repas
- Maîtrise des outils informatiques

Employeur

RESTAURANTS DU COEUR VAL D'AKOR

Lieu de travail : 38710 Châtel-en-Trièves Type de contrat : Contrat à durée déterminée d'un an Durée hebdomadaire de travail : 35H00 HEBDO Salaire indicatif : Horaire de 9.76 Euros, selon profil (13ème mois) Qualification : Employé qualifié Conditions d'exercice : Horaires variables pendant les temps d'accueil (8h-15h ou 15h-22h) Expérience : Expérience exigée de 6 Mois. Formation : Niveau DEJEPS ou BAPAAT ou BPJEPS ou DUT et Permis : B - Véhicule léger exigé Effectif de l'entreprise : 3 à 5 salariés. Secteur d'activité : autre activité récréative/loisirs

Envoyer votre CV par mail à justine.valdakor@orange.fr

Surveillant de nuit - Agent polyvalent

Description du poste

Sous la responsabilité de la coordinatrice, la personne devra assurer la surveillance de nuit au sein de la Maison Familiale de Vacances et veiller au bien-être et au confort des résidents.

La personne en charge du poste rend compte à la coordinatrice de la structure et à la présidente de l'association. Le travail se fait en collaboration avec les autres membres de l'équipe.

- Assurer la surveillance des nuits.
- Accueil, information et prise en charge des publics accueillis.
- Garantir le respect du règlement intérieur et faciliter les relations entre les résidents.
- Exercer un rôle de vigilance et d'alerte sur les problèmes rencontrés.
- Collaborer avec une équipe pluridisciplinaire. Avoir le sens du travail en équipe et en autonomie.
- Conduite du véhicule de liaison et accompagnement des personnes sur les activités extérieures.
- Participation aux tâches ordinaires de conduite de la maison avec le reste de l'équipe : élaboration et préparation des repas, maintien en état de propreté de la maison et des abords.

Compétences du poste

- Capacités d'organisation
- Goût du contact et du travail en équipe
- Capacités d'adaptation

Centrales Villageoises du Trièves : nous « recrutons »

Une entreprise engagée dans la transition énergétique, soucieuse de viabilité économique, comme toute entreprise, mais surtout attentive à l'éthique, une entreprise coopérative, locale, conviviale : cela existe dans le Trièves - ce sont les valeurs que les cent vingt actionnaires des Centrales Villageoises du Trièves s'efforcent de développer.

Le domaine d'activité : l'installation d'unités de production d'énergie renouvelable (typiquement des panneaux photovoltaïques, mais pas seulement), dans les meilleures conditions techniques et économiques, et avec une insertion paysagère optimale.

Pour assurer la pérennité de notre action, nous avons besoin d'étoffer notre effectif opérationnel. Si cela vous tente, vous pouvez participer à sa gestion et son animation, selon les possibilités de votre emploi du temps, selon aussi vos centres d'intérêt : les compétences que vous pouvez mettre à disposition, ou celles que vous souhaitez développer, (un peu comme si vous faisiez un stage...) et notamment : gestion de projet, suivi de chantier, montage financier ou juridique, gestion administrative et financière, communication.

Point besoin de CV et de lettre de motivation. Prenez contact, on en reparle ensemble.

Contact : trieves@centralesvillageoises.fr
ou 06 70 09 23 70

LIGNE SNCF GRENOBLE-VEYNES

Démantèlement progressif de l'étoile ferroviaire de Veynes : la mobilisation va s'intensifier

Informations s'appuyant sur un communiqué du 7 décembre 2017 du collectif de l'Etoile de Veynes



Le 10 décembre, les nouvelles grilles horaires sont entrées en vigueur, avec 5 suppressions de trains au profit de cars entre Gap et Briançon, et 2 suppressions au profit de cars entre Clelles et Gap. Sur cette ligne (Grenoble-Gap), le temps de parcours augmente de 8 minutes pour cause de voie en état de dégradation avancée. La SNCF s'obstine dans son projet de fermeture du croisement en gare de Lus-la-Croix-Haute (sauf de 16h à 21h), qui promet la multiplication des retards (50 km sans croisement possible entre Aspres sur Buech et Clelles) et de nouvelles suppressions de trains. Pour l'instant, il n'y a pas de travaux prévus entre Clelles et Lus, pourtant déterminants pour l'avenir de la ligne.

Un atelier relais des Assises de la mobilité, à Veynes le 25 novembre dernier, a rassemblé près de 200 citoyens, voyageurs, cheminots et élus de tous mandats et de tous bords politiques confondus.

Alors que les conditions de circulation se dégradent un peu plus chaque jour, nous demandons à chacune des autorités de se positionner clairement :

la Région PACA doit remettre les 5 trains supprimés sans raison sur les rails ;

la Région Auvergne-Rhône-Alpes doit intégrer la ligne Grenoble-Gap dans les négociations du Contrat Plan Etat Région 2015-2020 et allonger sa propre participation financière de manière à financer les travaux les plus urgents ;

l'État doit faire de même en débloquant les crédits prévus pour les petites lignes de la région et en annonçant clairement quels sont les arbitrages retenus ;

enfin, SNCF Réseau doit maintenir en totalité le croisement en gare de Lus-la-Croix-Haute.

Afin d'intensifier la mobilisation, 2 rendez-vous sont prévus début 2018 :

une assemblée générale solennelle d'information et de lutte pour la ligne Grenoble-Gap le samedi 13 janvier, à Monestier de Clermont, dès 9h au gymnase, rue du Serpaton. Repas tiré du sac pour ceux qui veulent.

un premier temps d'action collective sur la même ligne vendredi 26 janvier, avant d'autres actions à suivre.

Contact : etoiledaveynes@laposte.net

PRENONS SOIN DE NOS ABEILLES

Nos activités

Des bénévoles passionnés à votre service

L'Abeille Dauphinoise participe activement au développement de l'apiculture en Isère par :

- la formation des apiculteurs et futurs apiculteurs organisée en sessions théoriques et pratiques dans les ruchers-écoles du syndicat,
- les conseils techniques, juridiques et sanitaires prodigués à ses adhérents,
- la vente de matériels apicoles à des prix abordables grâce à sa coopérative d'achats,
- la participation aux fêtes du miel, portes-ouvertes ou concours,
- le prêt de nombreux documents sur l'apiculture,
- l'adhésion au Groupement de Défense Sanitaire Apicole (GDSA) vous permettant d'acquiescer les médicaments de lutte contre le varroa,
- l'organisation de conférences, d'expositions et d'animations dans les écoles.

L'Abeille Dauphinoise est composée de 5 sections (Nord-Isère, Saint Marcellin, Vienne, Voiron et Haut Dauphiné) chacune déclinant ses activités à sa façon et ayant ses propres ruchers-écoles. La présentation des sections, les coordonnées de leurs représentants et leurs activités sont disponibles sur notre site internet.



Horaires d'ouverture du syndicat

Toute l'année (sauf jours fériés):
Mercredi de 14h à 19h
Samedi de 9h à 12h

En plus, d'avril à septembre :
Lundi de 17h à 19h

Horaires d'ouverture de la coopérative

Idem syndicat plus
le vendredi de 14h à 16h d'avril à septembre

Adresse et contact

22 place Bernard Palissy
38320 POISAT

abeille.dauphinoise@gmail.fr
04.76.25.07.09

Site internet
www.abeille-dauphinoise.fr



Imprimé par nos soins 12/2017 Ne pas jeter sur la voie publique

L'Abeille Dauphinoise

Syndicat d'apiculture de l'Isère



Entrez dans le monde fascinant des abeilles



Depuis 1910

Nos valeurs

Vous encourager à devenir des fous d'abeilles confiants dans l'avenir

Notre association a pour but :

- de sauvegarder les abeilles et leur environnement,
- de rendre l'apiculture accessible à tous, que ce soit pour implanter des ruches de biodiversité dans son jardin ou devenir apiculteur professionnel,
- de créer un lien entre les apiculteurs et futurs apiculteurs de l'Isère.

L'Abeille Dauphinoise compte plus de 1600 adhérents et fonctionne seulement avec des bénévoles.

Elle s'adresse aux familles, pluriactifs et professionnels. Elle encourage ses adhérents à pratiquer une apiculture respectueuse des abeilles, de leur environnement, des produits de la ruche et des hommes tout en permettant à chacun de produire des miels de qualité et de dégager des revenus si tel est son souhait.



Nos formations

Les abeilles : piquez-vous de passion pour elles

L'Abeille Dauphinoise propose des formations et des ateliers pour les apiculteurs débutants ou initiés :

- Pour découvrir la vie passionnante des abeilles et de la ruche, pour apprendre comment s'en occuper tout au long de l'année, inscrivez-vous au cours d'initiation constitué de cours théoriques et de travaux pratiques dans nos ruchers-écoles. Cette formation longue (8 samedis) s'étale chaque année de mars à septem bre et couvre tous les travaux apicoles mois par mois.

- Pour les apiculteurs initiés, nous proposons des stages de perfectionnement sur des sujets spécifiques : élevage de reines, qualité des miels, contrôle des varroas ...

- Des ateliers pratiques accessibles à tous sont aussi organisés : fabrication de petit matériel, de cosmétiques à base de produits de la ruche, et autres sujets à venir ...



Notre coopérative

Tout le matériel pour l'apiculture

L'Abeille Dauphinoise vend au meilleur prix grâce aux achats en gros tout le nécessaire pour les apiculteurs :

- des ruches complètes ou par éléments,
- des vêtements de protection,
- du matériel pour la récolte,
- des consommables (sirop, candi, cire gaufrée, etc),
- du petit matériel pour tout faire au rucher.

Vous trouverez votre bonheur :

- soit dans les produits en stock avec plus de 500 références,
- soit sur commande,

Bien sûr, vous bénéficierez aussi des conseils avisés de nos bénévoles-vendeurs.



LA VIE DU VILLAGE

LA CLASSE 1957 FÊTAIT LEURS 80 ANS

Le 18 octobre la classe 1957 s'est retrouvée autour d'une bonne table pour fêter comme il se doit leur 80^{ème} anniversaire au restaurant « l'Aller Retour » à Monestier du Percy.

Dix conscrètes et conscrits qui ont échangé leurs souvenirs et quelques anecdotes de leur jeunesse et ils ont eu plaisir à se revoir et tous souhaitent se retrouver les années suivantes autour d'un repas convivial.



1er rang de gauche à droite

ABONNENC Marie Jo
PUPIN
GROS Paulette
BRUN Michelle
SERVIZET Pierre

2ème rang de gauche à droite

SAUZE Robert
TEYSSIER
MME
GIRARD Noel
TATIN Michel

Bernard CHEVALIER

REPAS DE NOËL DES AÎNÉS MENSOIS



Ce sont cent trente convives qui se sont retrouvés au collège ce samedi 2 décembre pour participer au repas de Noël, à l'invitation de la municipalité.

Préparé par le Café des Arts, un copieux apéritif garni de mignardises salées a été servi, suivi du menu de Noël composé en entrée d'une terrine de saumon et de loup de mer à la sauce crustacée puis du plat principal : noix de jambon de porc mariné au miel et orange accompagné de pommes de terre boulangère et de légumes sautés, puis pour finir fromage blanc ou sec et la traditionnelle bûche aux fruits rouges et croustillant pistache. Café et mignardises sucrées venaient clore ce délicieux repas de Noël 2017.

Comme l'année dernière, Rosemary, conseillère municipale, avait travaillé à la décoration des tables, nous lui redisons encore un grand merci !

Chris Angela l'animatrice musicale a su créer une bonne ambiance par une musique entraînante, Les fidèles serveuses, membres du CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) ont mis

tout en œuvre pour un service rapide et le plus satisfaisant possible.

L'agréable après-midi a pris fin avec l'animation musicale. Tous espèrent se retrouver l'année prochaine pour un autre repas de Noël.

JOYEUX NOËL ET BONNE FIN D'ANNÉE A TOUS !

Bernard CHEVALIER

REPAS DE NOËL POUR TOUS ?

LE 25 DÉCEMBRE 2017 à MIXAGES

Rendez-vous à partir de 10 heures si vous avez envie de cuisiner et de préparer l'ambiance

Avant 12 h 30 pour déjeuner

Possibilité (mais pas d'obligation) d'apporter un plat ou une boisson à partager

GRATUIT ET OUVERT À TOUS

Inscription souhaitée (mais on peut venir impromptu!) auprès d'André Leenhardt,
06 78 99 33 78.

REPAS DE NOËL IMPROBABLE

LE 25 DÉCEMBRE 2017 à MIXAGES

Vous êtes loin de votre famille ? Vous venez d'arriver dans le Trièves ? Vous êtes seul pour le réveillon du 25 décembre ? Vous n'avez pas l'intention de vous rendre où vous êtes invité ?

Alors, laissez-vous tenter par un drôle de réveillon improbable, pour partager et rencontrer des gens que vous n'auriez peut-être pas croisés.

RENDEZ-VOUS :

A partir de 10h si vous avez envie de cuisiner et de préparer l'ambiance

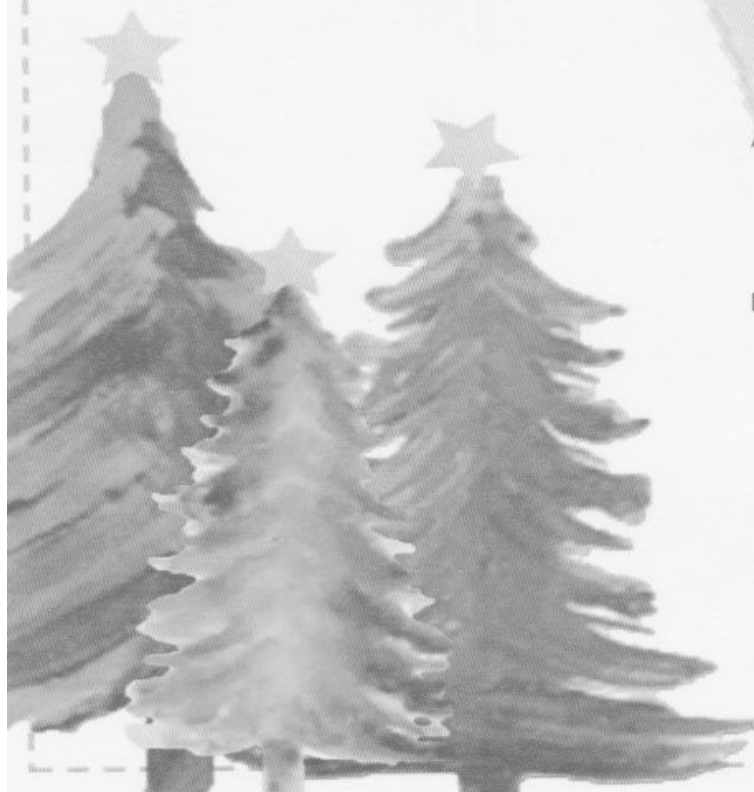
Avant 12h30 pour déjeuner

Possibilité (mais pas d'obligation) d'apporter un plat ou une boisson à partager

GRATUIT ET OUVERT À TOUS.

Inscription éventuelle auprès d'André Leenhardt
au 06 78 99 33 78

Organisé par des habitants du Trièves et Mixages



[LA VIE DES ASSOCIATIONS]

EPN VOUS COMMUNIQUE



Suspension des permanences de l'Espace Public Numérique du Trièves

Le Conseil d'administration de l'Espace Public Numérique du Trièves a décidé de suspendre les permanences à partir de janvier 2018. Il y avait en effet de moins en moins de monde aux permanences, et il y a également moins de bénévoles pour les assurer. La salle avec ses ordinateurs reste cependant disponible pour les associations ou institutions qui en feront la demande.

Cette question des permanences, ainsi que l'avenir de l'E.P.N sera, bien entendu, discutée lors de l'Assemblée Générale de l'E.P.N qui se tiendra le

Lundi 12 Février à 18h00. Le Conseil d'administration réfléchit actuellement à des possibilités de partenariat avec Mixages ou la médiathèque de Mens.

Pour le C.A de l'E.P.N

Michel RIBET

CINÉMA À MENS

Amphithéâtre du collège à 18h30 :

dimanche 7 janvier : « La villa » 1h47
comédie dramatique de Robert Guédiguian
avec Ariane Ascaride, Jean-Pierre Darroussin

Dans une calanque près de Marseille, au creux de l'hiver, Angèle, Joseph et Armand, se rassemblent autour de leur père vieillissant. C'est le moment pour eux de mesurer ce qu'ils ont conservé de l'idéal qu'il leur a transmis, du monde de fraternité qu'il avait bâti dans ce lieu magique, autour d'un restaurant ouvrier dont Armand, le fils aîné, continue de s'occuper. Lorsque de nouveaux arrivants venus de la mer vont bouleverser leurs réflexions...

Pour la suite du programme, consulter
l'affichage et le site

www.ecranvagabond.com

Plein tarif : 4,5€ tarif réduit (enfant -
12ans et abonnement) : 3,5€
abonnement : 7€

Organisé par l'Ecran Vagabond du
Trièves et Prochaine Sortie

TRIÈVES PALESTINE



**SAMEDI
13 JANVIER
ESPACE CULTUREL
DE MENS**



COMPTE-RENDU DU VOYAGE D'AUTOMNE EN PALESTINE

17H : diaporama et discussion

19H : repas partagé

Nous vous attendons nombreux !



LA PARTICIPATION DES HABITANTS À LA VIE PUBLIQUE...

Nous poursuivons ce mois-ci nos analyses sur le thème de la participation des habitants et de la concertation, particulièrement sur la manière d'associer (ou de ne pas associer) les habitants à la vie publique.

✓ SUITES À NOS INITIATIVES DE MAI DERNIER...

Lors du conseil municipal du 2 novembre 2017, nous avons eu le plaisir de recevoir le maire d'Aulhat-Flat (Puy de Dôme). Il a présenté à l'ensemble du conseil la réhabilitation en profondeur de l'entrée principale dégradée de son village, grâce à l'appui de l'Etablissement Public Foncier Local d'Auvergne. **Une équipe de Mens Ensemble y avait été très bien accueillie en mai et nous avons rendu compte de cette visite dans le TUM d'août n° 195.**

Le maire de Mens a également invité le vice-président de la communauté de communes du Trièves en charge de l'aménagement du territoire, ainsi que le maire de Monestier de Clermont et son adjoint à l'urbanisme. **Nous avons échangé sur la nécessité d'adhérer à l'EPFL au niveau de la communauté de communes du Trièves pour pouvoir éventuellement réaliser des projets, notamment la réhabilitation du centre bourg de Mens ou la rénovation du bâtiment « de Clermont » à Monestier... Nous espérons que cette adhésion sera à l'ordre du jour prochainement...**

Nous avons regretté que cette réunion de travail se tienne à huis clos ; des Mensois auraient pu y assister, ceux qui s'étaient déplacés en Auvergne ou plus généralement ceux intéressés par les questions d'urbanisme et de réhabilitation !

Domage que notre maire n'ait pas eu ce souci d'encourager l'intérêt des habitants.

✓ INCIVILITÉS : COMMENT AGIR ?

Dans le TUM d'octobre, nous avons évoqué les passages répétés et bruyants de jeunes motorisés dans les rues de Mens l'été dernier, en concluant par « nous sommes tous concernés ! » après avoir titré : « ... du travail en perspective pour tous ... » Mais comment agir ?

Le sujet n'est pas simple et il n'y a pas de baguette magique, ni du côté de l'autoritarisme, ni du côté de la pédagogie. Par contre, nous partageons la conviction qu'un travail de longue haleine est nécessaire, basé sur le dialogue. C'est en mettant l'accent sur ce qui nous rassemble et non sur la crainte ou la stigmatisation « des autres » qu'on avance et qu'on peut trouver des solutions en surmontant les clivages. **Renforcer les liens intergénérationnels, rassembler les habitants dans une réflexion sur notre bien commun et nos valeurs partagées, écouter davantage les adolescents et les associer davantage aux projets d'animation et d'activités...** Tout cela nécessite de travailler ensemble, habitants, jeunes et âgés, parents, associations, Mixages (anciennement la MEJ), Maison du département, écoles et collège, animateurs, enseignants, conseil municipal des jeunes, gendarmes, policier municipal et élus, dans des commissions sur la convivialité, la bonne entente entre tous les habitants, avec en vue des projets communs, en partenariat. Cela nécessite du temps, de l'énergie et une vraie participation avant de décider des actions en conseil municipal et ailleurs. **L'enjeu en vaut la peine !**

<http://mensensemble.unblog.fr>

Suite à nos articles sur le Programme de Réhabilitation des Espaces Publics et la concertation, nous avons reçu ce courrier.

DE L'ATTRACTIVITÉ DU TRIÈVES ET DE MENS EN PARTICULIER

Il y a une douzaine d'années, j'ai découvert le Trièves. J'habite Mens depuis 6 ans et la promesse d'un territoire dynamique, en particulier au niveau associatif, s'est concrétisée. En effet, le Trièves est riche... Riche de la diversité de ses habitants de toutes origines, confessions, convictions... Il offre un dynamisme que d'autres territoires peuvent nous envier outre son environnement préservé et ses paysages qui nous proposent un cadre privilégié.

Mens se dit « capitale du Trièves », ambition louable mais quelques incertitudes et scepticismes persistent.

Le pavage de l'espace public est un bon exemple. Attractivité touristique peut-être mais celle-ci ne sera que ponctuelle, alors que nous avons un manque criant de logements locatifs et un habitat historique à réhabiliter. Si nous souhaitons maintenir une démographie positive, il serait judicieux de faciliter l'accès au logement afin de consolider cette diversité dynamique qui fait la richesse de notre commune.

De plus le choix du réaménagement de l'espace public tel qu'il a été décidé avec une concertation réduite au minimum impactera les fonds propres de la commune pour plusieurs années au détriment d'autres actions en faveur d'une attractivité durable et pérenne.

L'avenir de Mens ne peut se limiter à vieillir dans un bel écrin ...

Un habitant.

✓ LE PROJET CULTUREL DU TRIÈVES

La volonté de Jean-Paul Mauberret, ancien vice-président à la culture de la Communauté de Communes du Trièves, de rassembler les acteurs culturels du Trièves afin de construire un projet de territoire, se concrétisait à travers des réunions de travail et une journée de rencontres, en juin 2013 : « Les Etats Généraux de la culture et du patrimoine ».

Nous sommes satisfaits de constater que Véronique Menvielle, qui lui a succédé, poursuit ce travail. **L'écoute des associations, l'expression des besoins, permettent de s'appuyer sur l'expérience des acteurs culturels pour définir ce projet.** Mais la question des moyens financiers (insuffisants selon nous) attribués par la CCT à la culture nous inquiète. Nous serions rassurés de voir maintenant les intentions se traduire par des retombées pour le musée, les bibliothèques, les spectacles vivants et les associations.



LES BREVES ET L'ETAT CIVIL

EXPOSITION ARTISTIQUE



PAYSAGES DU TRIEVES ET DE PROVENCE

PEINTURES A L'HUILE JOCELYNE DUVAL

LA CAVE DE LA HALLE, place de la Halle MENS

DU 20 NOVEMBRE AU 31 MARS 2018

NOUVELLE SAISON DE PÊCHE, NOUVELLE CARTE



Laissez vous tenter par ce loisir de pleine nature avec la fédération de pêche de l'Isère.

La fédération de pêche de l'Isère c'est :

73 AAPPMA regroupant plus de 32 000 pêcheurs,

8 Ateliers Pêche et Nature répartis sur le département initiant chaque année des dizaines d'apprentis pêcheurs à notre passion, la gestion de plus de 3 500 km de cours d'eau parmi lesquels des grands cours d'eau, des rivières de plaine et de nombreux torrents de montagne, une soixantaine de lacs de montagne présents dans nos massifs, une cinquantaine d'espèces de poissons.

La diversité des espèces et des milieux qui les abritent permet de s'adonner à une multitude de pratiques qui sauront satisfaire tous les goûts, tous les niveaux et

toutes les techniques. Que vous soyez amateurs de pêche traditionnelle ou de pêche moderne ; que vous préfériez pêcher dans des gorges sauvages ou que vous préfériez pratiquer le « street fishing » en centre-ville ; que vous préfériez la pêche au coup assis sur une station ou la pêche aux leurres en dérivant sur un float-tube ; que vous soyez amateur de pêche en étang de plaine ou de pêche à 2 500 m d'altitude ; ou enfin que vous excelliez dans la pêche du poisson blanc ou dans celle des gros carnassiers, l'Isère saura vous proposer et vous offrir la pêche que vous désirez. La Fédération de Pêche de l'Isère vous propose une offre de qualité dans des milieux de qualité.

Retrouvez toutes les cartes de pêche sur le site www.cartedepeche.fr ou renseignez-vous auprès de la fédération de pêche:

301 rue de l'Eau Vive Font Besset 38210 St Quentin sur Isère. tel : 04-76-31-06-00 ou www.peche-isere.com

ÉTAT CIVIL

NAISSANCE :

Éric, Lucien, René HUGOTTE le 25 novembre 2017

DECES :

M. Giovanni PICCA le 21 novembre 2017

Mme Simone REYSSET le 25 novembre 2017

Mme Colette LAVOPIERRE le 27 novembre 2017

Mme Odette PLANCON le 1^{er} décembre 2017

M. Maxime BROUSSIN le 1^{er} décembre 2017

M. Henri ALBORGHETTI le 02 décembre 2017

M Paul ORCIER le 13 décembre 2017